



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Rapport annuel de performances

Annexe au projet de loi de règlement du budget
et d'approbation des comptes pour 2023

PROGRAMME 367
Financement des opérations patrimoniales en 2023
sur le compte d'affectation spéciale « Participations
financières de l'État »



PROGRAMME 367
**Financement des opérations patrimoniales en
2023 sur le compte d'affectation spéciale «
Participations financières de l'État »**

Bilan stratégique du rapport annuel de performances

Alexis ZAJDENWEBER

Commissaire aux participations de l'Etat

Responsable du programme n° 367 : Financement des opérations patrimoniales en 2023 sur le compte d'affectation spéciale « Participations financières de l'État »

Historique budgétaire du programme 367 :

	AE=CP
Crédits ouverts en LFI 2021	2 000 000 000
<i>Abondement du CAS PFE en 2021</i>	<i>-1 000 000 000</i>
Crédits reportés de 2021 sur 2022	1 000 000 000
Crédits ouverts en LFI 2022	748 000 000
Crédits disponibles en 2022	1 748 000 000
<i>Abondement du CAS PFE le 25 mars 2022 (augmentation de capital d'EDF)</i>	<i>-1 748 000 000</i>
Report croisé du programme 358 (arrêté du 25 mars 2022)	1 046 000 000
LFR du 16 août 2022	12 732 000 000
SOLDE au 20 septembre 2022	13 778 000 000
<i>Abondement du CAS PFE le 26 octobre 2022 (offre publique d'achat simplifiée sur EDF)</i>	<i>-9 709 107 712</i>
SOLDE au 31 décembre 2022	4 068 892 288
En 2023 : Report de 2022 sur 2023 sur le Programme 367 (Arrêté du 10 Mars 2023 portant report de crédits) après annulation de crédits à hauteur de 2 069 M€	2 000 000 000
<i>Annulation de crédits par le projet de loi de règlement pour 2022</i>	<i>-2 068 892 288</i>
Solde au 31 décembre 2023	2 000 000 000

Le contexte économique et de marché, marqué par la crise sanitaire de la Covid-19, a engendré en 2021 une impasse budgétaire sur le compte d'affectation spéciale « Participations financières de l'État » (CAS PFE). Compte tenu du contexte économique, le CAS PFE a ainsi pu être amené à réaliser des opérations pour un niveau de dépenses supérieur à la normale sans qu'il ne soit pertinent, compte tenu des niveaux de valorisation, de réaliser des cessions pour couvrir les nouveaux besoins d'intervention identifiés par l'Agence des participations de l'État (APE).

Dans ces conditions, la loi n° 2021-953 du 19 juillet 2021 de finances rectificative pour 2021 a créé le programme 367 en vue de doter le CAS PFE en recettes en fonction des besoins d'intervention identifiés dans un premier temps en 2021, puis de nouveau en 2022 et 2023 au titre d'opérations nouvelles et/ou récurrentes sans que celles-ci puissent être rattachées par nature au programme 358, et sans que les recettes devant être rattachées au compte au cours de l'exercice ou que le solde comptable du compte puissent être en mesure de les financer.

En 2023, il n'a été procédé à aucune ouverture de crédits supplémentaires sur le programme 367 à l'occasion de la loi de finances initiale, le programme ayant été financé par le report de 2 000 M€ disponibles au 31 décembre 2022, le projet de loi de règlement pour 2022 prévoyant l'annulation du reliquat de crédits disponibles pour un montant de 2 069 M€.

Or, en 2023, le financement des opérations en recettes sur le CAS PFE n'a pas nécessité d'abondement de la part du programme 367 et est intervenu à partir de deux sources distinctes :

1^{er} socle - Le report de solde 2022 sur 2023 du CAS PFE à hauteur de 6 746,55 M€ dédié en grande partie au financement de l'offre publique d'achat simplifiée (OPAS) EDF et des opérations typées COVID :

L'OPAS EDF, initiée en 2022, s'étant prolongée tout au long du 1^{er} semestre 2023, son financement à hauteur de 5 200,80 M€ a été assuré, non à partir des recettes 2023, mais à partir du report de solde 2022 sur 2023, ce dernier ayant eu vocation à sécuriser la poursuite et la finalisation de cette opération majeure. C'est ainsi qu'au titre du report de solde de 6 746,55 M€, 5 200,80 M€ ont été réservés au financement de l'OPAS EDF, 235 M€ représentant par ailleurs la part réservée au financement des opérations typées COVID en 2023 et pour les années à venir.

Ainsi, à l'issue du financement en 2023 (i) de l'OPAS d'EDF (5 200,80 M€), (ii) des opérations typées COVID (37,80 M€), le report de solde de 2022 sur 2023 s'élevait à un niveau intermédiaire de 1 507,95 M€.

2^{ème} socle - Le report de solde restant et les recettes encaissées en 2023 pouvant assurer le financement des opérations hors OPAS EDF et hors COVID :

Les opérations du CAS PFE hors OPAS EDF et hors COVID, représentant un montant total de 10 335,51 M€, ont pu bénéficier, pour leur financement, exclusivement des recettes perçues en 2023, ces dernières s'élevant à 13 215,32 M€, dont 3 500 M€ au titre de la reprise de dotation en numéraire initialement consentie à l'EPIC Bpifrance au titre du Fonds pour l'innovation et l'industrie (FII) en 2018.

A l'issue du financement de ces opérations hors OPAS EDF et hors COVID, il en a résulté un solde comptable intermédiaire de 2 879,81 M€ au titre des recettes 2023, qui, ajouté au solde restant 2022 sur 2023 de 1 507,95 M€, a permis au CAS PFE de dégager un solde comptable global au 31 décembre 2023 de 4 387,76 M€.

Dans ces conditions, et en l'absence de toute nouvelle opération d'ampleur au cours de la gestion 2023 (dont une en particulier initialement attendue mais reportée en raison de conditions économiques et d'une conjoncture dans laquelle évoluait la société peu favorables à une intervention de l'État), il n'a pas été nécessaire de recourir à un abondement supplémentaire du CAS PFE à partir des crédits du programme 367 disponibles en 2023 (soit 2 000 M€).

Présentation des crédits

2023 / PRÉSENTATION PAR ACTION ET TITRE DES CRÉDITS OUVERTS ET DES CRÉDITS CONSOMMÉS

2023 / AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Total	Total y.c. FdC et AdP prévus en LFI
01 – Assurer un niveau de recettes au CAS PFE permettant la réalisation des opérations patrimoniales prévues en 2023	0 0	0
Total des AE prévues en LFI	0	0
Ouvertures / annulations par FdC et AdP		
Ouvertures / annulations hors FdC et AdP	+2 000 000 000	
Total des AE ouvertes	2 000 000 000	
Total des AE consommées	0	

2023 / CRÉDITS DE PAIEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Total	Total y.c. FdC et AdP prévus en LFI
01 – Assurer un niveau de recettes au CAS PFE permettant la réalisation des opérations patrimoniales prévues en 2023	0 0	0
Total des CP prévus en LFI	0	0
Ouvertures / annulations par FdC et AdP		
Ouvertures / annulations hors FdC et AdP	+2 000 000 000	
Total des CP ouverts	2 000 000 000	
Total des CP consommés	0	

2022 / PRÉSENTATION PAR ACTION ET TITRE DES CRÉDITS VOTÉS (LFI) ET DES CRÉDITS CONSOMMÉS

2022 / AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Total hors FdC et AdP prévus en LFI	Total y.c. FdC et AdP
01 – Assurer un niveau de recettes au CAS PFE permettant la réalisation des opérations patrimoniales prévues en 2023	748 000 000 11 457 107 712	748 000 000	748 000 000 11 457 107 712
Total des AE prévues en LFI	748 000 000	748 000 000	748 000 000
Total des AE consommées	11 457 107 712		11 457 107 712

2022 / CRÉDITS DE PAIEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Total hors FdC et AdP prévus en LFI	Total y.c. FdC et AdP
01 – Assurer un niveau de recettes au CAS PFE permettant la réalisation des opérations patrimoniales prévues en 2023	748 000 000 11 457 107 712	748 000 000	748 000 000 11 457 107 712
Total des CP prévus en LFI	748 000 000	748 000 000	748 000 000
Total des CP consommés	11 457 107 712		11 457 107 712

PRÉSENTATION PAR TITRE ET CATÉGORIE DES CRÉDITS CONSOMMÉS

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Consommées* en 2022	Ouvertes en 2023	Consommées* en 2023	Consommés* en 2022	Ouverts en 2023	Consommés* en 2023
Titre 3 – Dépenses de fonctionnement	11 457 107 712	0	0	11 457 107 712	0	0
Dépenses de fonctionnement autres que celles de personnel	11 457 107 712	0	0	11 457 107 712	0	0
Total hors FdC et AdP		0			0	
Ouvertures et annulations* hors titre 2		+2 000 000 000			+2 000 000 000	
Total*	11 457 107 712	2 000 000 000	0	11 457 107 712	2 000 000 000	0

* y.c. FdC et AdP

RÉCAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CRÉDITS

■ ARRÊTÉS DE REPORT GÉNÉRAL HORS FDC HORS AENE

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
10/03/2023		2 000 000 000		2 000 000 000				
Total		2 000 000 000		2 000 000 000				

■ TOTAL DES OUVERTURES ET ANNULATIONS (Y.C. FDC ET ADP)

	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
Total général		2 000 000 000		2 000 000 000				

Dépenses pluriannuelles

SUIVI DES CRÉDITS DE PAIEMENT ASSOCIÉS À LA CONSOMMATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT (HORS TITRE 2)

AE 2023	CP 2023
AE ouvertes en 2023 * (E1) 2 000 000 000	CP ouverts en 2023 * (P1) 2 000 000 000
AE engagées en 2023 (E2) 0	CP consommés en 2023 (P2) 0
AE affectées non engagées au 31/12/2023 (E3) 0	dont CP consommés en 2023 sur engagements antérieurs à 2023 (P3 = P2 – P4) 0
AE non affectées non engagées au 31/12/2023 (E4 = E1 – E2 – E3) 2 000 000 000	dont CP consommés en 2023 sur engagements 2023 (P4) 0

RESTES À PAYER

Engagements ≤ 2022 non couverts par des paiements au 31/12/2022 brut (R1) 0					
Travaux de fin de gestion postérieurs au RAP 2022 (R2) 0					
Engagements ≤ 2022 non couverts par des paiements au 31/12/2022 net (R3 = R1 + R2) 0	–	CP consommés en 2023 sur engagements antérieurs à 2023 (P3 = P2 – P4) 0	=	Engagements ≤ 2022 non couverts par des paiements au 31/12/2023 (R4 = R3 – P3) 0	
AE engagées en 2023 (E2) 0	–	CP consommés en 2023 sur engagements 2023 (P4) 0	=	Engagements 2023 non couverts par des paiements au 31/12/2023 (R5 = E2 – P4) 0	
				Engagements non couverts par des paiements au 31/12/2023 (R6 = R4 + R5) 0	
					Estimation des CP 2024 sur engagements non couverts au 31/12/2023 (P5) 0
					Estimation du montant maximal des CP nécessaires après 2024 pour couvrir les engagements non couverts au 31/12/2023 (P6 = R6 – P5) 0

NB : les montants ci-dessus correspondent uniquement aux crédits hors titre 2

* LFI 2023 + reports 2022 + mouvements réglementaires + FdC + AdP + fongibilité asymétrique + LFR

*Justification par action***ACTION**

01 – Assurer un niveau de recettes au CAS PFE permettant la réalisation des opérations patrimoniales prévues en 2023

Action / Sous-action <i>Prévision LFI y.c. FdC et AdP</i> <i>Réalisation</i>	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
01 – Assurer un niveau de recettes au CAS PFE permettant la réalisation des opérations patrimoniales prévues en 2023			0 0			0 0

Comme indiqué au bilan stratégique, aucune dépense n'est intervenue sur le programme 367 au cours de la gestion 2023.

ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation